



BREZHONEG 2015

DIAGNOSTIC DE L'ETAT  
DE LA LANGUE BRETONNE  
DANS LE PAYS D'ANCENIS

DIAGNOSTIK WAR STAD  
AR BREZHONEG  
E BRO ANKINIZ

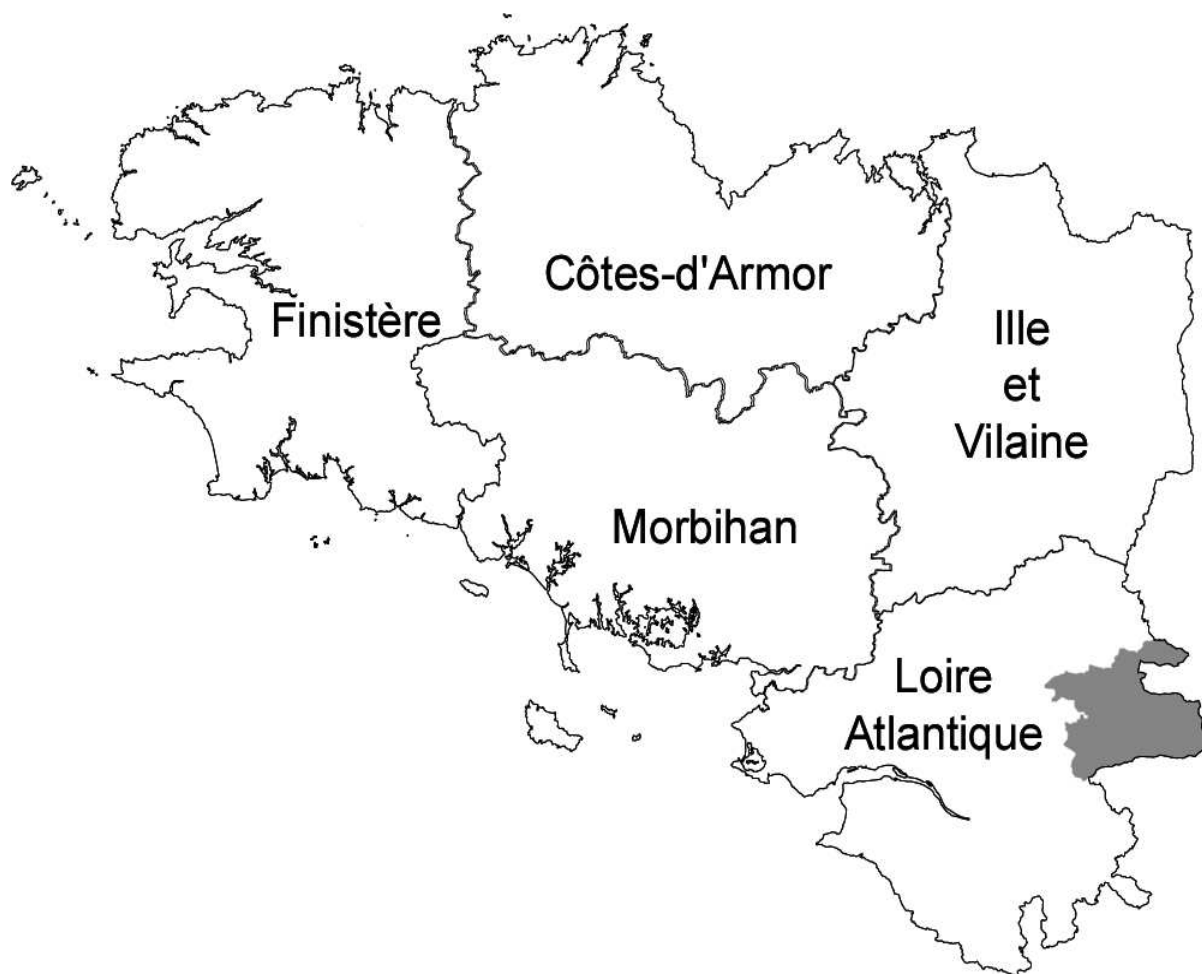
OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE  
ARSELLVA AR BREZHONEG  
2004

# CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS D'ANCENIS

Nombre de communes :	29
Population totale en 1999 :	48 720
Évolution 1990 -1999 :	+ 2,8 %
Superficie :	791 km <sup>2</sup>
Densité :	62 habitants au km <sup>2</sup>

Source : INSEE

Carte I – Localisation du pays d'Ancenis



Bordant la Loire, traversé par l'autoroute Nantes-Angers, le pays d'Ancenis a toujours été un point de communication privilégié entre ces deux grandes villes. Les **moyens de communication** (aérodrome d'affaires, TGV, échangeur autoroutier) expliquent en grande partie le développement de ce territoire. On remarque en effet que le sud du pays est plus dynamique que le nord.

Ancenis, seule commune du pays à dépasser les 5 000 habitants (7 010 habitants au recensement de 1999), domine largement l'espace considéré ici par son importance en terme de service, de commerce et d'emploi, ce qui en fait le **pôle urbain** de ce pays. Le poids de la métropole de Nantes se fait toutefois grandement sentir, le pays d'Ancenis étant inclus dans la **zone d'emploi de Nantes**.

Source : INSEE, Pays d'Ancenis

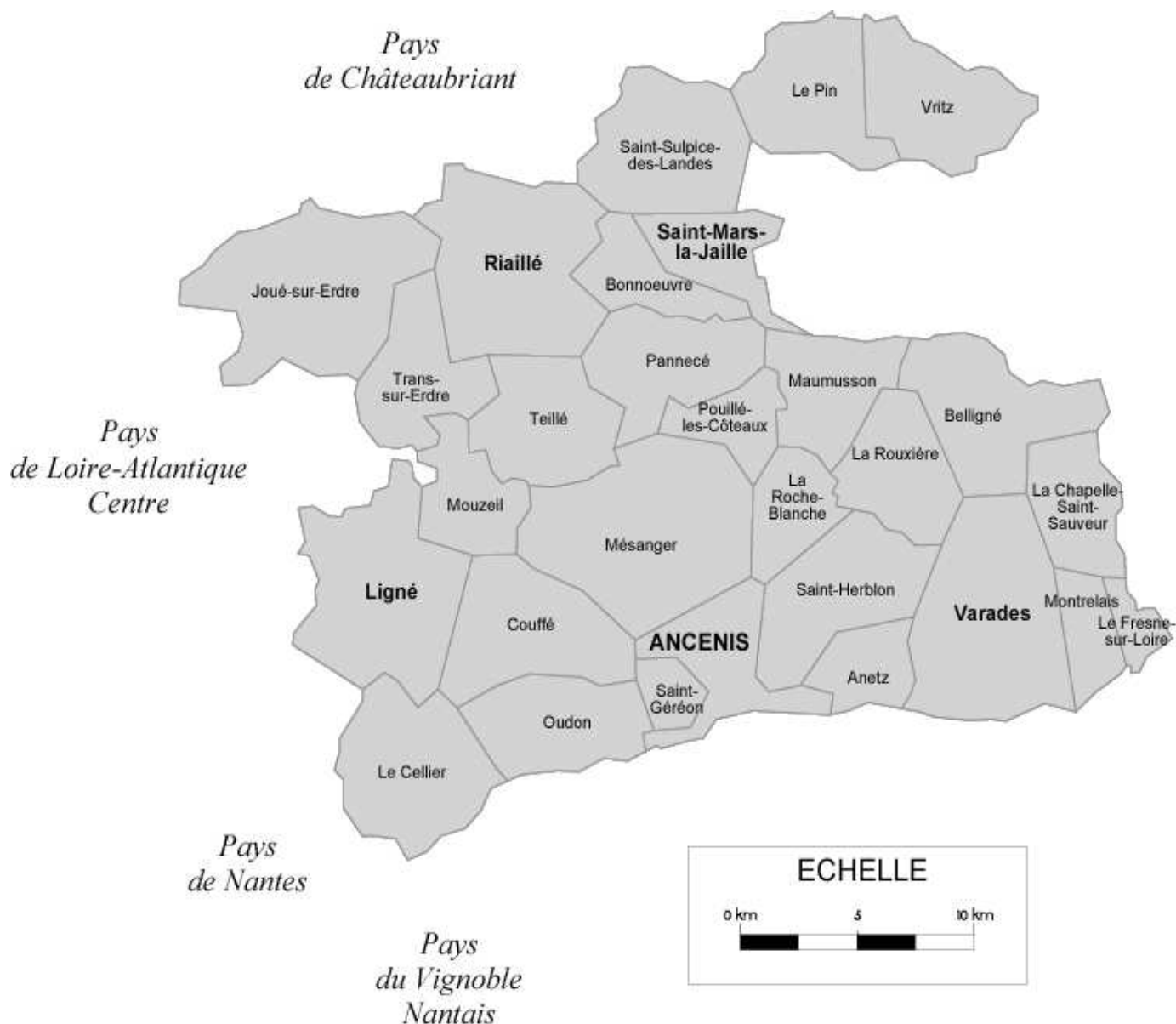
## LA POPULATION BRITTOPHONE DU PAYS D'ANCENIS

En ce qui concerne la langue bretonne, par extrapolation à partir des données disponibles, on estime à 100 le nombre de brittophones vivant dans le pays d'Ancenis.

Le chiffre paraît très faible, mais il faut ici tenir compte du fait que le territoire considéré n'est pas de langue bretonne traditionnellement parlant. La pratique du breton est donc ici le fait de locuteurs venus des départements de Basse-Bretagne ou de « néo-bretonnants ».

Il est très intéressant de souligner le fait que la Loire-Atlantique est, avec l'Ille-et-Vilaine, le seul département breton où la proportion des brittophones par rapport à l'ensemble de la population est équilibrée dans les différentes classes d'âges<sup>1</sup>.

Carte II – Présentation des communes du pays d'Ancenis



<sup>1</sup> Données : INSEE

# I - SITUATION DE LA LANGUE BRETONNE DANS L'ENSEIGNEMENT

## A - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

### 1 - Enseignement en breton

A l'heure actuelle, il n'existe pas de site d'enseignement bilingue dans le pays d'Ancenis.

### 2 - Enseignement du breton

#### ▪ Initiation à la langue bretonne dans le premier degré public

L'enseignement du breton s'inscrit dans les orientations qui ont été retenues pour le développement général de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire. « Il s'agit principalement d'une activité de communication (comprendre - parler - écrire) et d'une ouverture à la culture de la langue étudiée assurée par l'enseignant dans le cadre de l'ensemble des apprentissages. La diversité linguistique et culturelle des élèves doit être ainsi mieux prise en compte. »<sup>2</sup>

Cependant, à notre connaissance, aucune initiation à la langue bretonne de ce type n'est proposée aux scolaires du pays d'Ancenis à l'heure actuelle.

L'inspection académique de Loire-Atlantique pourrait à ce sujet prendre exemple sur celle du Finistère qui a pris l'initiative de faire appel à des intervenants extérieurs (généralement les associations locales dispensant des cours de breton pour adultes) pour mener une **action de sensibilisation** à la langue bretonne auprès des élèves scolarisés dans les établissements publics du premier degré. En outre, ce type d'initiation a été fait à Nantes en 2002/2003 par une convention entre l'école Villa Maria et l'association Kentelioù an Noz (du fait de la non-participation des pouvoirs publics à ce protocole, ce sont les parents d'élèves qui ont payé cette activité).

#### ▪ Enseignement du breton dans le second degré

Nous manquons de données précises à ce sujet. Toutefois, à notre connaissance, l'enseignement de la langue bretonne dans le secondaire n'était proposé dans aucune commune du pays d'Ancenis à la rentrée scolaire 2003.

La ville d'Ancenis concentre sur son territoire plus de la moitié des collégiens et tous les lycéens du pays ; on peut par conséquent supposer qu'un enseignement du breton serait susceptible d'intéresser suffisamment de ces élèves pour être mis en place. Une enquête précise précédée d'une campagne d'information adéquate serait en tout cas souhaitable pour s'en assurer.

On peut toutefois souligner qu'un certain déséquilibre apparaît dans les effectifs des écoles du territoire considéré : les élèves du secondaire n'y représentent que 41 % de la population scolaire (contre 47 % à l'échelle de la Bretagne), et les lycéens spécifiquement que 18 % (contre 21 % en moyenne). On comprend dès lors qu'une part des

---

<sup>2</sup> Inspection académique de Loire-Atlantique, 3 septembre 2003, Conférence de Presse Rentrée scolaire 2003, p.11.

adolescents habitant le pays d'Ancenis sont en fait inscrits dans des établissements situés dans des pays voisins (en particulier celui de Nantes où des cours de breton existent dans certains collèges ou lycées<sup>3</sup>)

### 3 - Enseignement supérieur

Il n'y a pas d'université présente sur le pays d'Ancenis, et aucun autre établissement d'enseignement supérieur n'y propose de cours de breton.

## B - ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

En 2003, aucun enseignement de breton n'est proposé aux adultes dans les 29 communes du pays d'Ancenis, faisant de celui-ci l'un des seuls pays de Bretagne où le breton n'est pas enseigné. On peut néanmoins penser que de tels cours pourraient être mis en place dans la ville centre qu'est Ancenis et où vivent 14,4 % de la population totale du pays. Une demande existe en effet, mais Ancenis se révèle trop éloignée de Nantes pour que l'association **Kenteliou an Noz** (qui est active dans de nombreuses communes du département) puisse y répondre, et il semble qu'il n'y ait pas d'enseignant sur place pour l'heure.

---

<sup>3</sup> Cf. Diagnostic de l'état de la langue bretonne dans le pays de Nantes (Office de la Langue Bretonne, 2004)

# II - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE

## A – VIE PUBLIQUE

### *APERÇU DE LA SITUATION DU BILINGUISME DANS LA SIGNALISATION DANS LE PAYS D'ANCENIS*

Le **Conseil général de Loire-Atlantique** ne s'est pour l'instant jamais prononcé au sujet du bilinguisme routier pour son réseau départemental. Le fait que ce département ne fasse pas administrativement partie de la région Bretagne présente là aussi un frein important au développement d'une réflexion autour du thème du bilinguisme.

En avril 2003, le service Observatoire de l'Office de la Langue Bretonne a lancé une « **enquête sur l'emploi de la langue bretonne par les communes de Bretagne** ». Des données ont ainsi pu être recueillies sur la position des élus par rapport à la langue bretonne, sur son emploi dans la signalisation, dans le fonctionnement interne et externe des mairies. Les municipalités prêtes à promouvoir l'emploi de la langue bretonne ont également été recensées.

**2 des 29 communes** du pays d'Ancenis ont participé à l'enquête sur l'emploi de la langue bretonne (elles représentent 9,5 % de la population du pays). Le taux de participation est donc inférieur à la moyenne bretonne (près d'une commune sur 4 a répondu), mais il est proche de la moyenne de la Loire-Atlantique (près d'une commune sur 8 s'est exprimée).

*Carte III - Communes ayant répondu à l'enquête sur l'emploi de la langue bretonne*



# 1 - La langue bretonne : marque d'identité valorisante pour l'ensemble des Bretons et pour l'ensemble de la Bretagne

Les 2 communes du pays d'Ancenis ayant participé à l'enquête se sont dites en accord avec l'affirmation « la langue bretonne ne concerne pas seulement les locuteurs du breton, elle est une marque d'identité valorisante pour tous les Bretons ».

La municipalité de Joué-sur-Erdre est également d'accord avec l'idée que « la langue bretonne ne concerne pas seulement la Basse-Bretagne. Elle est une marque d'identité valorisante pour toute la Bretagne » (la municipalité de Ligné ne s'est pas exprimée sur ce point).

# 2 - Études toponymiques et normalisation des noms de lieux

Les 2 communes du pays d'Ancenis ayant répondu à l'enquête témoignent un certain intérêt pour le patrimoine linguistique que constituent les toponymes de leur territoire. Ainsi, la ville de Ligné a dit souhaiter qu'une étude des noms de lieux de sa commune soit menée ; elle serait en outre favorable à une rectification (si nécessaire) de ces noms de lieux.

D'autre part, Ligné s'est dite prête à utiliser le nom breton de sa commune sur le bulletin municipal, le papier à en-tête, et elle est rejointe par Joué-sur-Erdre quand il est question d'en faire autant sur les bâtiments publics ou les plaques.

# 3 - Promotion de l'emploi de la langue bretonne au quotidien

La municipalité de Ligné s'est de plus dite prête à promouvoir l'emploi de la langue bretonne au quotidien. Dans le détail, elle a déclaré souhaiter développer ou mettre en place une initiation pour les scolaires, un enseignement pour adultes, des manifestations culturelles en langue bretonne, ainsi que la prise en compte de la langue bretonne dans la signalisation.

# B – SOCIÉTÉ CIVILE

## 1 - Vie culturelle, loisirs et sport.

A l'heure actuelle, dans le pays d'Ancenis, on constate une absence d'organismes proposant des activités en breton destinées aux enfants et aux adolescents. Il semble qu'aucune activité en breton ne soit proposée non plus aux adultes du territoire considéré.

## 2 - Médias en langue bretonne

### ▪ Télévision

Depuis septembre 2002, le pays d'Ancenis ne reçoit plus les émissions en breton diffusées par **France 3 Ouest** (soit, pour 2003/2004, *Red an Amzer*, magazine hebdomadaire de 54 minutes, et *Mouchig-dall*, émission hebdomadaire de 21 minutes destinée aux enfants). Le collectif **Du Breton dans ma Télé** réclame depuis lors le retour des programmes en breton en Loire-Atlantique. Le pays d'Ancenis ne reçoit pas non plus le journal télévisé en breton, *an Taol Lagad*, (3 minutes 30 quotidiennes d'informations en langue bretonne) produit par **France 3 Iroise**.

**TV Breizh**, diffusée par le câble et le satellite, couvre toute la Bretagne. Cette chaîne privée généraliste accorde une place non négligeable à la langue bretonne notamment grâce à quelques programmes disponibles en breton sur un canal son particulier.

Dans la grille 2003/2004, la langue est ainsi présente dans les dessins animés pour enfants (une heure de programme par jour en moyenne diffusée à partir de 6h50), dans le journal d'information *Actu Breizh* qui propose un reportage en breton sous-titré, dans la météo, ou encore dans le magazine d'information *Tro war dro*. Au total, environ 8 heures de programme sont disponibles en langue bretonne par semaine. Occasionnellement, le breton est de plus employé en *prime time* (matchs de football, *Nuit Celtique*, etc.). Il est enfin présent sur l'écran à travers la carte en breton de la météo, ou l'habillage de la chaîne qui est partiellement bilingue.

### ▪ Radio

En pays d'Ancenis, une radio peut être captée qui diffuse au total 2h45 d'émissions en langue bretonne par semaine en 2003/2004.

**Alternantes FM** est une radio associative qui s'est créée en 1987 à Nantes et peut être captée dans quelques communes au sud-ouest du territoire. Elle a pour ambition de s'inscrire dans l'environnement local en ouvrant son antenne à la culture et à la langue bretonne. Elle produit ainsi deux émissions en breton : *Trouz ar Vugale* (15 minutes) réalisée par les enfants des classes bilingues publiques des Marsauderies à Nantes, et *Brian Brialy's Boudoir* (1h30), émission musicale commentée en breton. Enfin, depuis octobre 2003, Alternantes FM diffuse une émission de **Radio Kerne** : *Fri Lous* (1h).

De plus, si **Radio Bleu Armorique**, radio publique du groupe Radio France, ne peut être captée en modulation de fréquence, elle peut l'être en Ondes Moyennes. En 2003/2004, elle propose une émission hebdomadaire de deux heures en langue bretonne, *Sul Gouel ha Bemdez*, rediffusée le samedi à 12h30 sur 711 Mhz.



## EN CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

A l'heure actuelle, on observe que les premiers éléments d'une dynamique en faveur de la langue bretonne restent à mettre en place dans le pays d'Ancenis.

### LA PERSONNALITE DU PAYS D'ANCENIS

Malgré l'influence qu'exerce la métropole nantaise, le pays d'Ancenis s'organise autour d'une ville centre. En ce qui concerne la langue bretonne, on observe que les éléments de base que constituent les différentes formes d'enseignement de cette langue (cours dans le secondaire, cours du soir) sont, pour l'heure, absents du territoire considéré, et en particulier de cette ville centre.

Cependant, la commune de Ligné paraît envisager des initiatives utiles à la mise en place d'une dynamique adaptée à la réalité de cet espace particulier. L'important est par conséquent d'encourager et d'aider cette commune à engager les actions qui lui paraissent réalisables (initiation pour les scolaires, cours du soir, campagnes de communication, manifestations culturelles), tout en travaillant à sensibiliser les autres municipalités (et particulièrement Ancenis).

### POINTS A TRAVAILLER

Dans le domaine de l'enseignement, il serait intéressant qu'une ou plusieurs études (précédées de campagnes d'information appropriées) soient menées afin d'apprécier les besoins des parents d'élèves en terme d'enseignement bilingue et de cours de breton dans le secondaire notamment.

Le tissu associatif du pays (et des pays voisins) gagnerait à travailler à la mise en place de cours du soir pour adultes. Dans ce sens, l'aide des pouvoirs publics (ne serait-ce qu'en relayant efficacement les campagnes de promotion de ces cours du soir) est souhaitable.

Dans le domaine des médias enfin, il est regrettable de voir le peu d'émissions en langue bretonne que l'on peut recevoir sur le territoire du pays d'Ancenis et surtout leur absence de la télévision de service public. Il conviendrait au moins d'inciter ce dernier à développer davantage son offre d'émissions en breton (ce qui fait du reste partie de ses missions) ne serait-ce qu'en rétablissant la diffusion des émissions en breton de France 3 Ouest sur ce territoire.

## BIBLIOGRAPHIE

INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (éd.), septembre 2003. L'espace breton. *Les dossiers d'Octant*, Rennes, 45, 152 pages.

INSEE (éd.), septembre 2000. Evolutions démographiques 1982-1990-1999. Paris, 37 pages.

INSEE (éd.), 2002. Territoires vécus – Organisation territoriale de l'emploi et des services. Paris, carte.

INSPECTION ACADEMIQUE DE LOIRE-ATLANTIQUE, septembre 2003, Conférence de Presse Rentrée scolaire 2003. 41 pages.

OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE (éd.), 2002. Un avenir pour la langue bretonne ?. Rennes, 260 pages.

PERAZZI J.C., 1998. Diwan vingt ans d'enthousiasme, de doute et d'espoir. Coop Breizh (éd.), Spézet, 152 pages.

## SOURCES DIVERSES

Académie de Nantes

Les communes du pays d'Ancenis

Div Yezh - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Publique

Dihun - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Privée

Diwan - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement Immersif

INSEE

Inspection Académique de la Loire-Atlantique

Pays d'Ancenis

Rectorat de Nantes

UGB (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg)